

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération de l'Espagne, Président de l'Assemblée Générale de l'Alliance Sahel,

Madame et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Secrétaire Exécutif du G5 Sahel,

Monsieur le Président du Comité de pilotage opérationnel de l'Alliance Sahel, chers membres, chers partenaires,

L'année qui s'est écoulée depuis notre dernière Assemblée Générale fut placée sous le signe (i) d'une dynamique partenariale consciente des enjeux que rencontre aujourd'hui le G5 Sahel (ii) de l'action en déclinaison des orientations fixées à Madrid en avril 2022, et (iii) d'une réflexion approfondie sur la capacité de l'Alliance à apporter une réponse d'avantage coordonnée, adaptée et efficace aux besoins des populations sahéliennes. Permettez-moi d'en dresser brièvement un tableau des principales réalisations et leçons tirées.

En premier lieu, je tiens à mentionner l'engagement partenarial de l'Alliance. En juin 2022 à Bonn, lors du 9^{ème} Comité de Pilotage, l'Alliance Sahel a réaffirmé sa volonté de collaborer étroitement avec l'institution régionale. Les instances de gouvernance de l'Alliance Sahel ont porté cet engagement au Sommet extraordinaire des chefs d'Etat du G5 Sahel tenu à N'Djamena le 20 février 2023 puis se sont rendues immédiatement à Nouakchott pour rencontrer la nouvelle présidence mauritanienne de l'institution. La tenue de notre 4^{ème} Assemblée générale, ce jour, en Mauritanie, la signature, en plénière, d'un protocole de partenariat révisé avec le G5 Sahel et l'organisation, demain, d'une session opérationnelle pour échanger sur le cadre stratégique et programmatique du G5 sahel sont autant de témoignages majeurs d'un partenariat revigoré.

Dans un contexte sahélien demeuré fragile, je tiens à souligner, en second lieu, la forte mobilisation des membres de l'Alliance dont le portefeuille de projets en cours d'exécution continue de progresser. Au 31 décembre 2022, il a augmenté de 15% en valeur par rapport à l'année précédente pour un montant de 26,5 milliards d'euros et de 18% en volume avec 1.327 projets. Cette hausse doit être pondérée par la prise en compte des données des Etats Unis qui, comptabilisées pour la première fois en 2022, expliquent 1/3 de cette augmentation en valeur.

Cette mobilisation répond aux priorités énoncées lors de l'Assemblée Générale du 4 avril 2022 à Madrid notamment sur la préservation des gains acquis en termes de développement sur les zones fragiles et la lutte contre l'insécurité alimentaire. En effet, le secteur Décentralisation et services de base (32% du portefeuille), et le secteur Agriculture, développement rural et sécurité alimentaire (23% du portefeuille) sont les domaines de concentration principaux d'intervention de nos membres.

Au plan opérationnel la mise en œuvre de la contribution des membres de l'Alliance au Programme de développement d'Urgence (PDU), conçu par le G5 Sahel pour stabiliser les zones confrontées à des enjeux sécuritaires complexes et à de fortes vulnérabilités, a continué de porter ses fruits. 59% des fonds engagés ont été décaissés à un rythme supérieur à celui généralement constaté dans la région. En termes d'impact, 1,6 million de personnes ont bénéficié d'un meilleur accès à l'eau potable, 1,7 million de personnes ont vu améliorés leurs moyens d'existence et plus 1,2 million de personnes ont été sensibilisés à la prévention des conflits et la cohésion sociale.

Les plateformes de coordination locales de l'Alliance ont continué de promouvoir le concept d'Approche territoriale intégrée. En Mauritanie les Projets et Programmes de Développement du Hodh el Chargui s'exécutent sous la supervision de la cellule de coordination mise en place en 2022. Au Niger, des consultations approfondies avec

les communautés locales d'Ayorou et d'Inates ont permis de progresser sur l'alignement des actions des membres aux plans de développement locaux. Au Tchad, des concertations ont été menées avec les autorités locales sur le Kanem et le Bahr el Ghazel. Enfin, une réflexion a été lancée au Burkina Faso sur la nécessaire prise en compte des villes secondaires au vu du nombre de déplacés internes dans les zones cibles initiales de l'ATI.

Ce travail s'est appuyé sur une pleine utilisation des outils forgés par l'Alliance Sahel pour accompagner cette approche tant par le déploiement de la facilité G5 Sahel qu'une meilleure utilisation de la base de données ATI. Les plateformes de coordinations locales de l'Alliance ont donné un espace aux membres pour discuter des questions difficiles comme l'appui aux populations dans les zones où les conditions de sécurité en questionnent l'accès, notamment au Mali où l'Alliance, à travers l'Espagne, a organisé deux ateliers.

S'agissant de notre engagement de transparence et de redevabilité, l'Alliance a poursuivi ses efforts avec notamment la préparation du rapport de résultats de l'Alliance à 5 ans qui sera disponible à la rentrée, la mise à jour des bases de données accessibles sur son site. Au plan de la communication, une attention particulière a été portée sur la production de supports en langue locale et leur diffusion sur les télévisions nationales au Niger et Mali notamment.

Au titre des leçons tirées, une revue indépendante de l'Alliance Sahel, lancée à l'initiative de la nouvelle présidence du Comité de pilotage opérationnel, a permis de faire un bilan des 5 années d'existence de l'Alliance.

Le premier enseignement est celui de la sélectivité et de l'alignement. L'Alliance propose donc de concentrer les travaux de ses instances de gouvernance sur un nombre réduit de priorités annuelles. Elle cherchera à renforcer l'articulation entre les priorités stratégiques

définies en Assemblée Générale et leur déclinaison opérationnelle par le CPO avec l'appui de l'Unité de coordination.

La révision de l'accord de partenariat liant le G5 Sahel et l'Alliance Sahel permettra de renforcer le dialogue entre l'institution régionale et l'Alliance afin d'assurer l'alignement de ses travaux avec les priorités des pays sahéliens.

Le second enseignement tiré est l'existence de marges de progrès en matière d'opérationnalisation de l'Alliance pour plus d'impact sur le terrain. A cette fin, il est proposé, sous l'égide de nos porte-paroles, d'établir dans chaque pays un cadre de dialogue renforcé pour identifier les domaines prioritaires où l'Alliance Sahel peut apporter une valeur ajoutée au regard des dispositifs de coordination déjà existant et des priorités établies par l'Assemblée générale.

Enfin le troisième enseignement est la relative complexité du cadre de redevabilité existant, le besoin de rationaliser les outils de suivi évaluation et poursuivre les efforts de communication. Il est donc proposé de lancer les consultations pour concevoir un nouveau cadre de redevabilité conjoint plus simple et réduit, traduisant les priorités politiques et stratégiques prises par les membres en concertation avec les pays partenaires. Les outils de suivi évaluation seront simplifiés pour réduire et simplifier les collectes de données auprès des membres. La diffusion locale par les membres des supports de communication sera renforcée.

Je vous remercie de votre aimable attention.